



Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec

APPEL DE CONFÉRENCIERS ET DE CONFÉRENCIÈRES 2018-07-09

ARCHITECTURE DURABLE - OBJECTIF 2030 : VERS DES BÂTIMENTS À FAIBLES ÉMISSIONS

Échéance pour déposer une proposition : 17 août 2018 - à minuit

Le présent appel d'offres sollicite des candidatures pour la présentation de conférences (30 à 60 minutes) et la participation à des panels et à des *Rapidorama* (8 à 15 minutes) pour la quatrième édition du colloque *Architecture durable* organisé par le Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec.

Cet événement aura lieu le jeudi 7 novembre 2018 à Montréal. Environ 150 professionnels et acteurs des diverses sphères de la conception du bâtiment durable y sont attendus (architectes, ingénieurs, gestionnaires de projets, gestionnaires immobiliers, donneurs d'ordre, etc.)

Objectifs du colloque :

Le colloque cherchera à donner des clés pour tous les acteurs du bâtiment à l'heure de la mise en place de cibles toujours plus agressives pour réduire les gaz à effet de serre. Plusieurs initiatives et stratégies ont vu le jour ces dernières années dont le Défi 2030, afin de mettre en pratique de nouvelles techniques de construction ou le développement de nouvelles technologies. Cette journée permettra de mettre en lumière les différentes solutions existantes dans l'industrie et de donner aux participants une image claire et précise des défis politiques, économiques et environnementaux de la décarbonisation.

Mise en contexte :

La durabilité est l'un des enjeux incontournables auquel le secteur de la construction fait face aujourd'hui. Les questions de performance liées au bâtiment durable sont complexes et les solutions nécessitent des références quantitatives pour fin d'analyse.

Ces dernières années ont vu apparaître des certifications environnementales qui promeuvent la construction de bâtiments ayant un impact neutre ou même positif sur l'environnement. Les certifications telles Carbone zéro, Net-zéro, Net-positif, etc., ont vu apparaître des projets pilotes innovants et économiquement viables. En outre, les entités gouvernementales prennent-elles aussi ce virage en se fixant des objectifs audacieux de réduction des impacts de leur portfolio bâti ? Le colloque *Architecture durable – Objectif 2030 : Vers des bâtiments à faibles émissions carbone* aura pour objectif de présenter les solutions qui existent pour décarboniser le bâtiment.

Si vous souhaitez proposer une conférence, nous vous invitons à choisir parmi les thématiques ci-dessous ou bien de proposer une thématique additionnelle.

Liste non-exhaustive de thématiques :

1. Défi Architecture 2030/ *The 2030 Challenge*
2. Certification des bâtiments
3. Politiques et incitatifs nationaux, québécois ou étrangers
4. Solutions architecturales
5. Outils technologiques (nouvelles technologies, intégration énergie renouvelable, gestion de la demande, BIM, etc.)

Échéance

Les propositions doivent être transmises par courriel au plus tard le 17 août 2018 à Paul-Antoine Troxler, directeur, Éducation et recherche, Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec : pa.troxler@batimentdurable.ca

Les candidats retenus seront contactés au début du mois de septembre.

Informations Additionnelles

Forme et Contenu

Le sujet traité devra apporter, par l'exemplarité des projets ou la pertinence des outils, une contribution importante au champ de l'architecture durable et plus particulièrement à l'un ou plusieurs des sous-thèmes énumérés ci-haut.

Dans le cas de présentation avec support visuel, le CBDCa - QC transmettra un pro format standardisé sur PowerPoint.

Les vidéos ne sont pas admises, à moins d'approbation préalable.

La présentation finale devra être remise aux organisateurs au plus tard le 24 octobre 2018, soit quatorze jours avant la tenue du colloque.

Les présentateurs ne seront pas rémunérés.

Les présentations ne peuvent être une forme de réclame pour un produit ou un service.

Les présentations seront rendues disponibles sur la page web du colloque après l'événement.

Les présentations pourraient être filmées ou autrement enregistrées. Le Conseil du bâtiment durable du Québec conservera un droit de diffusion.

Afin de soutenir la mission et vision du CBDCa-Qc, le succès du colloque réside dans un travail cohérent et d'un contenu de qualité à réaliser en partenariat entre le conférencier et le CBDCa-QC. Le CBDCa-QC s'engage à promouvoir chacun des conférenciers sélectionnés. Il sera demandé en retour aux conférenciers sélectionnés de contribuer à la promotion du colloque.

Devis demandé

La personne intéressée à être conférencier(ère) ou panéliste doit présenter un devis court et concis dans lequel elle apporte les informations suivantes :

- Le sous-thème de sa proposition ;
- Un curriculum vitae mis à jour, incluant ses expériences professionnelles, ses expériences de conférencier, ainsi que ses coordonnées complètes ;
- Un titre explicite de la présentation que nous ajouterons au programme ;
- Une synthèse de la présentation en un paragraphe de 10 lignes maximum ;
- Un sommaire sur la manière dont elle entend structurer sa présentation ;

S'il y a lieu, nous faire part de limitations en termes de divulgation de l'information.

Les personnes retenues seront choisies en fonction de :

- La pertinence et la description du sujet par rapport à la thématique de la journée ;
- L'expérience professionnelle spécifique au sujet de la conférence ;
- L'expérience de présentation (conférences et/ou enseignement).

Assistance fournie par le CBDCa - Qc

Le CBDCa - Qc s'engage à soutenir les présentateurs choisis pour intégrer les présentations à l'ensemble du colloque et assurer le suivi du fil conducteur de l'événement. Les personnes retenues auront la marge de manœuvre nécessaire pour s'approprier et mettre en forme le contenu. Les présentations pourront être ajoutées au catalogue des formations du CBDCa - Qc et être offerte dans l'avenir, en recourant à nouveau aux services de la personne retenue, selon une entente à signer avec cette dernière.

Critères d'évaluations

Les propositions seront évaluées sur les bases de la pertinence du sujet (4.5 points), de l'expérience professionnelle des individus (3.5 points), ainsi que de leurs expériences et aptitudes oratoires et/ou pédagogiques (2 points).

Les présentations appliquées à des projets concrets seront favorisées, ainsi que les projets modèles de bâtiment durable ou de projets certifiés.

Pour toute question, contactez Paul-Antoine Troxler, directeur, éducation et recherche, Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec : pa.troxler@batimentdurable.ca ou 514-563-2001, poste 221

Le CBDCa - Qc en quelques mots

Depuis 2004, le Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec œuvre à la promotion du bâtiment durable à travers la province. Le Conseil compte près de 500 membres provenant de tous les horizons.

Notre mission : Promouvoir l'environnement bâti comme un instrument privilégié du développement durable et pouvant à la fois servir :

- de moteur économique ;
- d'outil de densification, de verdissement, de protection de l'environnement ;
- d'élément rassembleur et de soutien à la communauté.

Notre vision : Accroître la participation de l'industrie et soutenir les organismes en vue d'accélérer l'intégration des notions du bâtiment durable dans les pratiques des professionnels et du public.

Les colloques du CBDCa - Qc cherchent à offrir aux professionnels, aux gestionnaires et aux représentants d'entreprises un contenu d'ici et d'ailleurs qui leur donne le savoir, les outils pratiques et l'inspiration pour soutenir le mouvement du bâtiment durable au Québec.